

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juin 2014

Le mardi 20 juin 2014, à 19h, le conseil municipal, convoqué le 12 juin 2014, s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric CAUL-FUTY, maire.

Étaient présents : 13 membres : Frédéric CAUL-FUTY, Chantal CHAPON, Christian SCHEVENEMENT, Etienne BONNAZ, Nathalie BRUNET, Marc GUFFOND, Christelle PEZET, Corinne PANISSET, Thierry APPERTET, Rémy BIZZOCCHI, Nelly GALLET DE SANTERRE, Aurore BENTKOWSKI, Karen BURGER.

Absents excusés : 4 membres : Jérôme LAFRASSE (procuration à Marc GUFFOND), Stéphane DUQUENNE (procuration à Frédéric CAUL-FUTY), Emilie MICARD (procuration à Aurore BENTKOWSKI) Jacques MARTINELLI (procuration à Julien FOURGEAUD).

Absents : 2 membres : Marie-Cécile AGUILANIU, Julien FOURGEAUD.

Secrétaire de séance : Rémy BIZZOCCHI.

N°2014-37

DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS AU COLLEGE ELECTORAL POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 28 SEPTEMBRE 2014

M. le maire indique que le conseil municipal doit élire 5 délégués et 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il rappelle qu'en application des articles L 289 et R 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Les délégués sont élus parmi les membres du conseil municipal et les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune.

En application du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés (Christian SCHEVENEMENT et Marc GUFFOND) et les deux conseillers municipaux les plus jeunes (Aurore BENTKOWSKI et Nelly GALLET DE SANTERRE).

Avant l'ouverture du scrutin monsieur le maire constate qu'une seule liste a été déposée, en l'occurrence la liste CAUL-FUTY. Il est ensuite procédé au vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Effectif légal du conseil municipal : 19 membres
- Nombre de votants : 16
- Nombre de suffrages nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 15.

La liste CAUL-FUTY recueille donc 15 voix.

Sont élus :

- **délégués** : Frédéric CAUL-FUTY, Chantal CHAPON, Etienne BONNAZ, Nathalie BRUNET, Marc GUFFOND.
- **suppléants** : Aurore BENTKOWSKI, Christian SCHEVENEMENT, Christelle PEZET.

N°2014-38

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le maire informe que suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. Le conseil municipal doit présenter au Directeur Départemental des Finances Publiques une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants. Ce dernier choisira parmi cette liste 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui formeront, avec le maire, la commission communale des impôts directs.

La liste des contribuables proposée à l'unanimité par le conseil municipal est la suivante :

COMMISSAIRES TITULAIRES			COMMISSAIRES SUPPLEANTS		
Nom et prénom	Profession	Domicile	Nom et prénom	Profession	Domicile
ARON Michel	Electricien	74 Mont-Saxonnex	GABEZ Martine	Employée F. Telecom	74 Mont-Saxonnex
ROCH Roger	Retraité	74 Mont-Saxonnex	ADAMI Eliane	Retraîtée Impôts	74 Mont-Saxonnex
BOISIER Christelle	Ouvrière	74 Mont-Saxonnex	BURQUIER Annie	Coiffeuse	74 Mont-Saxonnex
DONAT-MAGNIN Jean-Marc	Charpentier retraité	74 Mont-Saxonnex	PARENT Alain	Retraité	74 Mont-Saxonnex
ROUGE Jean-Philippe	Retraité DDT	74 Mont-Saxonnex	VOURIOT Philippe	Installateur TV video son	74 Mont-Saxonnex
PELLIER-CUIT Sébastien	Décolleteur	74 Mont-Saxonnex	DONAT-FILLIOD Jean-Paul	Retraité	74 Mont-Saxonnex
MICHEL Christophe	Décolleteur	74 Mont-Saxonnex	DONAT-GROS-JEAN Joseph	Retraité	74 Mont-Saxonnex
BUCHET Christine	Agent administratif	74 Mont-Saxonnex	CALLIER Paule	Retraîtée	74 Mont-Saxonnex
HAUTEVILLE Henri	Retraité décolleteur	74 Mont-Saxonnex	BREBION Daniel	Décolleteur	74 Mont-Saxonnex
BOURGEAUX Hélène	Comptable	74 Mont-Saxonnex	PASQUIER Charles	Retraité EDF	74 Mont-Saxonnex
CONTRIBUABLE PROPRIETAIRE DE BOIS					
DONAT-MAGNIN Jean-Louis	Artisan	74 Mont-Saxonnex	DONAT-MAGNIN Jean	Retraité	74 Mont-Saxonnex
CONTRIBUABLE DOMICILIE EN DEHORS DE LA COMMUNE					
MAGLI Gilles	55, route d'Arenthon	74 AMANCY	GUFFOND Bernard	Ebéniste retraité	74 Bonneville

N°2014-39

CREATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITES AUX SERVICES TECHNIQUES

Chantal CHAPON expose qu'en raison d'un surcroît de travail au sein des services techniques il y aurait lieu de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité, à savoir un poste d'adjoint technique à temps incomplet à raison de 22h30 de travail par semaine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de créer un emploi d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1^{er} juillet 2014 pour une durée d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2015.
- valide la durée hebdomadaire de l'emploi, soit 22h30 hebdomadaires.
- décide que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques territoriaux de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon, soit Indice Brut 330, Indice Majoré 316.
- habilite l'autorité territoriale à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

N°2014-40

TARIFS DE L'OFFICE DE TOURISME AU 1/07/2014

Les tarifs de l'office de tourisme de Mont-Saxonnex sont modifiés de la manière suivante à compter du 1^{er} juillet 2014 :

Objet	Prix	Objet	Prix
Porte clé	3 €	Lot de 5 cartes postales	2,20 €
Verre à liqueur	2 €	Affiche Kavik	6 €
Livre de recettes	6 €	Badge	2 €
Itinéraires Mont-Saxonnex ou Brison	1,50 €	Autocollant	0,50 €
30 balades en famille	9 €	Ecusson	1 €
20 balades en famille	4 €	Crayon	2 €
Carte Léman	10 €	Service sous verre	15 €
Circuits pédestres	15 €	Coquetier	9 €
Guide nature	7 €	Pelle à grain	30 €
Magnet's	2,50 €	Sous verre / vide poche	4 €
Couteau gypaète	15 €	Petit cœur	2,50 €
Couteau 7 fonctions	5 €	Grand cœur	5 €

Pin's	0,50 €	Horloge chalet	6 €
Carte stations de SMB	3 €	Bâton	7 €
Carte postale	0,50 €	Boîte bureau	8 €
Casquette	10 €	Gros sabots	4 €
Carte panoramique	1 €	Cintre en bois	8 €
Pull	40 €	Carte postale pin's	1 €
T- Shirt imprimé	10 €	Carte aquarelle	1 €
T- Shirt brodé	18 €	Dé edelweiss + écusson	4 €
Polaire	30 €	Dé fleurs de montagne	2,50 €
Veste soft shell	55 €	Cuillère	3,50 €
Livre construction église de Brison	5 €	Jeu de 7 familles	4 €
Livre escalade vallée de l'Arve	30 €	Peluche marmotte	6,50 €
Livre escalade Vallée du Giffre	18 €	Stylo office de tourisme	4 €

Prestations touristiques	Prix
Jeu d'aventure	
Jeu d'aventure 'L'estampôyu et la princesse du Bargy'	7 €
La journée des p'tits trappeurs	
Pass' grand	10 €
Pass' petit	5 €
Pass chien de traîneau	10 €
Pass jardin d'enfant (moins de 4 ans)	2 €
La journée des p'tits aventuriers	
Pass' grand	10 €
Pass' jardin d'enfant (moins de 4 ans)	2 €
Pass' petit	5 €
Cotisations	
Prestataires d'activité	35 €
Commerces	65 €
Associations	10 €
Meublés	50 €
Résidence « Le Jarbay »	100 €